

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau Communautaire

### Séance du 9 février 2022

Membres du Bureau en exercice : 32

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,4,5,6,7,8

La séance est ouverte à 18h09 et levée à 18h21

**Etaient présents** : Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Anne VIGNOT, Mme Frédérique BAEHR (vote à partir de la question n°5), Mme Anne BENEDETTO, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU Bonnay : M. Gilles ORY Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Serres-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Loïc ALLAIN Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN

**Etaient absents** : Besançon : Mme Marie ZEHAF Pugey : M. Frank LAIDIE

**Secrétaire de séance** : M. Sébastien COUDRY

**Procurations de vote** : Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN

## **Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »**

**Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président**

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2022 et PPIF 2022-2026 soutien entrepreneuriat	Montant de l'opération : 3 000 €
Sous réserve de vote du BP 2022 et PPIF 2022-2026	

### Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, Grand Besançon Métropole a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier à GBM du réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation en 2021 et 2022 des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise. Le montant de la subvention proposée est de 3 000 €.

### **I. Les Entrepreneuriales**

« Les Entrepreneuriales » est une opération portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté » qui a pour objectif de démystifier l'acte de créer une entreprise en accompagnant des étudiants à partir du niveau Bac + 2 à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par l'intermédiaire d'un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain.

Les « Entrepreneuriales » agissent comme un concours permettant à de jeunes créateurs potentiels de s'appuyer sur un réseau d'experts (les parrains – marraines) et d'acquérir au final un bagage supplémentaire pour leur avenir professionnel.

### **II. Le principe pédagogique**

Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques, chaque équipe, composée de 2 à 4 étudiants, teste son concept et élabore son projet d'entreprise au plus près des réalités économique et financière.

Après 200 heures de travail, les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit pour évaluation. Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Enfin, une grande soirée de gala est organisée et récompense les étudiants qui concourent pour 9 catégories de prix :

- les Entrepreneuriales à gouvernance féminine,
- les Entrepreneuriales innovation,
- les Entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au canada,
- « prix du public ». Lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

### III. Bilan de l'édition 2019-2020

- 30 équipes (120 étudiants) ont été sélectionnées en novembre 2020
- Origine des étudiants ayant participé : STGI, IMEA, ENSMM, UTBM, IAE, IUT, ISBA, ESTA, POLE FORMATION IT
- 23 équipes ont été nominées pour la soirée de clôture du 8 avril 2021
- 30 chefs d'entreprises se sont mobilisés durant l'année scolaire
- Un jury s'est tenu en présentiel pour permettre aux étudiants d'être évalués sur la présentation écrite et orale de leur projet
- Les lauréats ont été annoncés lors d'un live sur la chaîne YouTube du Réseau-Entreprendre Franche-Comté et a été relayé sur les réseaux sociaux
- Comme chaque année, les projets touchent des domaines très variés : biotechnologie, microtechnique, TIC, restauration, e-commerce, services à la personne, développement durable, économie sociale... pour les marchés des entreprises ou des particuliers.

### IV. Edition 2021-2022

Après le succès rencontré lors des éditions des « Entrepreneuriales » de 2011 à 2021, les partenaires du programme, réunis en comité de pilotage, ont exprimé le souhait de pérenniser ce programme de stimulation à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants en fin de cycle d'études supérieures, porteurs de projets de création d'entreprise.

### V. Budget prévisionnel

<b>CHARGES</b>	<b>Prévision €</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Prévision €</b>
Autres services extérieurs	60 400	Région BFC	15 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	35 000	Bpifrance	8 000
Déplacements et missions (soirées et prix)	19 000	Communauté urbaine Grand Besançon Métropole	5 000 (demande)
Autres services extérieurs (droits ANLE)	6 400	Communauté d'agglomération Grand Belfort	5 000
Charges de personnel	9 800	Pays de Montbéliard Agglomération	5 000
Charges fixes de fonctionnement	2 800	Entreprises	35 000
<b>Total des charges</b>	<b>73 000</b>	<b>Total des produits</b>	<b>73 000</b>
<i>Emplois des contributions volontaires en nature** (bénévolat chefs d'entreprise)</i>	<i>50 100</i>	<i>Contributions volontaires en nature** (bénévolat chefs d'entreprise)</i>	<i>50 100</i>
<b>TOTAL</b>	<b>123 100</b>	<b>TOTAL</b>	<b>123 100</b>

Le Réseau Entreprendre a sollicité 5 000 € cette année, mais à périmètre constant, il est proposé de maintenir la participation de Grand Besançon Métropole pour cette nouvelle édition à 3 000 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2021-2022 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 31 – Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (pouvoir de Mme Marie ZEHAF), M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ*

*Contre : 0      Abstention\* : 0      Conseillers intéressés : 0*

*\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*